

Visite guidée de l'oreille

Anatomie de notre système auditif

Pavillon : rigidifié par des cartilages, le pavillon capte les sons, protège le conduit auditif et complète d'autres mécanismes pour permettre la localisation des sources sonores.

Conduit auditif externe : il forme, avec le pavillon, l'oreille externe ; il conduit les sons jusqu'au tympan ; ses parois secrètent une substance cireuse protectrice, le cérumen.

Tympan : membrane souple et hétérogène obturant le conduit auditif et séparant l'oreille externe de l'oreille moyenne. C'est un capteur de pression qui vibre avec une très faible amplitude en suivant les variations de la pression sonore. Le marteau, premier osselet de la chaîne tympano-ossiculaire, est solidarisé avec le tympan.

Marteau, enclume, étrier : appellations des trois osselets situés dans l'oreille moyenne et reliant le tympan à l'oreille interne. La chaîne des osselets fonctionne à la manière d'un système de leviers et amplifie les vibrations du tympan.

Trompe d'Eustache : conduit membraneux débouchant au niveau du pharynx et reliant l'oreille moyenne à l'extérieur. Fermée, elle ne s'ouvre qu'à la déglutition, aérant l'oreille moyenne, et permettant à la pression atmosphérique de s'exercer sur les deux faces du tympan.

Cochlée : partie de l'oreille interne dédiée à l'audition, remplie de liquide, et assurant les fonctions essentielles de l'oreille. En cas de dysfonctionnement de l'oreille moyenne, la cochlée procure une audition normale à condition de pouvoir lui transmettre, par voie osseuse, les vibrations sonores.

Cellules ciliées : situées à l'intérieur de la cochlée les cellules ciliées analysent les vibrations et les transforment en influx nerveux. Leur altération par le bruit ou d'autres agents nocifs conduit à la surdité.

Canaux semi-circulaires : partie de l'oreille interne dédiée à l'équilibre.

Nerf auditif : conduit l'influx nerveux de la cochlée aux aires auditives du cerveau.

